



Clichy, 14 février 2007

---

**L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 159 millions d'euros réalisée par Geodis a rencontré un grand succès.**

---

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 18 janvier dernier par Geodis, afin de refinancer en partie l'acquisition, intervenue le 5 février 2007, de la division *Freight Forwarding\** de TNT (« TFM »), a rencontré un grand succès. Le montant final brut de l'opération s'élève à 158 750 880 euros et se traduit par la création de 1 322 924 actions nouvelles, jouissance courante.

La demande totale s'élève à environ 403 millions d'euros, soit un taux de souscription de 254 %. 1 314 768 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible soit 99,38% des actions nouvelles. La souscription à titre réductible a porté sur 2 045 631 actions et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 8 156 actions nouvelles.

Le règlement livraison des actions nouvelles interviendra le 16 février 2007. L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris est également prévue pour le 16 février 2007, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, code ISIN FR0000038283.

Le capital de Geodis sera composé à cette date de 7 611 147 actions.

*\*Commission de transport aérien et maritime*

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 17 janvier 2007 sous le numéro 07-017 composé du document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2006 sous le numéro D.06-0240, de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 17 janvier 2007 sous le numéro D.06-0240-A01 et de la note d'opération est disponible sans frais auprès de Geodis, Cap West, 7/9 allées de l'Europe, 92615 Clichy Cedex, de BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Geodis ([www.capital2007.geodis.fr](http://www.capital2007.geodis.fr)).

L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique facteurs de risque du document de référence, de l'actualisation du document de référence et de la note d'opération.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

GEODIS opérateur logistique majeur en Europe  
Chiffre d'affaires 2006 : 3,8 milliards d'euros  
Effectif : 23 778 personnes  
Fort d'un réseau couvrant 120 pays

Code ISIN :	FR0000038283
Code Reuters :	GEOD.PA
Code Bloomberg :	GEO.FP

**Contact : Véronique Piegts**

7 / 9 allées de l'Europe – 92615 Clichy Cedex

Tél. : +33 (0)1 56 76 27 05 – Fax : +33 (0)1 56 76 26 34 – e-mail : [veronique.piegts@geodis.com](mailto:veronique.piegts@geodis.com)

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Geodis n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act de 1933 et Geodis n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

*Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni, ou ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ou sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié.*

*La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*